

LE PARLEMENT ET LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Traité de l'Atlantique-Nord

LE 3 AVRIL, le ministre de la Défense nationale, M. Brooke Claxton, a lu à la Chambre des communes un communiqué que le Comité de défense de l'Atlantique-Nord a publié à la suite de sa troisième réunion tenue à La Haye le 1er avril 1950. « Les réunions de La Haye, déclara M. Claxton, nous ont fourni l'occasion de nous entretenir, avec les représentants des pays qui y ont participé, de l'offre que nous leurs avons faite ici, le 16 mars, de donner l'instruction militaire à cent aviateurs et à cent cinquante membres de leurs armées ».

Le 17 avril, en réponse à une question que lui posait M. M. J. Coldwell, chef du parti CCF, relativement à la mise en oeuvre de l'article 2 du Traité de l'Atlantique-Nord qui prévoit la collaboration économique des puissances signataires, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. L. B. Pearson, a fait la déclaration suivante: « On s'attend à une discussion utile sur cette question, lors de la réunion du Conseil de l'Atlantique-Nord qui doit avoir lieu vers la mi-mai. Le représentant du Canada ne manquera pas d'y prendre part ».

Inondations dans le sud du Manitoba

Répondant à une question de M. René-N. Jutras, député libéral de Provencher, M. Pearson a déclaré le 28 avril: « Comme les eaux de la rivière Rouge ont un certain caractère international du fait qu'elles ont leur source aux États-Unis, on ne réussira à prévenir les inondations qu'avec la collaboration des gouvernements des deux pays. C'est pour cette raison que les deux gouvernements ont convenu de déférer la question à la Commission mixte internationale ».

Comité permanent des affaires extérieures

Le Comité permanent des affaires extérieures s'est réuni les 28 et 29 avril. On y a discuté entre autres les sujets suivants: l'affaire Klaus Fuchs, les bases des États-Unis à Terre-Neuve, et la situation en Chine et en Allemagne.

Modification de la loi du ministère des Affaires extérieures

En réponse à une demande de M. Gordon Graydon, député conservateur-progressiste de Peel, M. Pearson a déclaré le 4 avril: « Au cours de la discussion qui a eu lieu lors de la deuxième séance du Comité permanent des affaires extérieures, il a été suggéré qu'il y aurait peut-être lieu de modifier la loi de façon à remplacer le titre de secrétaire d'État aux Affaires extérieures par celui de ministre des Affaires extérieures ».

Visite de sir Basil Brooke, premier ministre de l'Irlande du Nord

A une interpellation de M. Daniel McIvor, député libéral de Fort-William, M. Pearson a répondu le 26 avril: « Il est vrai que le premier ministre de l'Irlande du Nord doit venir à Ottawa . . . Le Gouvernement lui témoignera naturellement tous les égards qui conviennent aux fonctions publiques qu'il remplit et à sa personne ».